

Observatoire des mines 2011

Handicap International dénonce les nouvelles utilisations de mines antipersonnel et plaide pour l'universalisation du Traité d'Ottawa

Lyon, le 23 novembre 2011 - Suite à la publication aujourd'hui de *L'Observatoire des mines 2011, le rapport annuel du Traité d'Ottawa sur les mines antipersonnel dans le monde*¹ - Handicap International dénonce l'utilisation de ces armes par au moins trois Etats non parties au traité en 2011. L'association s'alarme également du nombre toujours trop élevé de nouvelles victimes de mines. Si le rapport présente des conclusions positives concernant la dépollution des terres et le montant des financements dédiés à l'action contre les mines, il illustre plus encore la nécessité de poursuivre la mobilisation contre ces armes qui continuent de tuer. L'association appelle les pays présents à la Conférence des Etats-parties au Cambodge, du 28 novembre au 2 décembre, à promouvoir l'universalisation du traité et à s'engager fermement pour le faire respecter.

Présenté ce 23 novembre à Bangkok, *L'Observatoire des mines 2011* illustre la nécessité que l'ensemble des Etats du monde rejoignent le Traité d'Ottawa, pour en faire une norme universelle. Au moins trois Etats non parties au traité ont utilisé des mines antipersonnel en 2011 : Israël, la Libye et le Myanmar (Birmanie). Et il existe de fortes présomptions sur la Syrie, qui en aurait également fait usage. En 2009 et 2010, seule la Birmanie avait eu recours à ces armes. Quatre groupes armés autonomes – en Afghanistan, Colombie, Myanmar et Pakistan – les ont également utilisées en 2010-2011. « *Ces nouvelles utilisations de mines antipersonnel sont inacceptables et particulièrement préoccupantes*, déplore Paul Vermeulen, responsable du Plaidoyer et des relations institutionnelles à Handicap International. *Nous demandons aux Etats-parties au traité de condamner fermement toute nouvelle utilisation des mines antipersonnel et d'entreprendre toutes les démarches possibles pour faire cesser l'usage de ces armes.* » Autre constat négatif : le Belarus, la Grèce, la Turquie et l'Ukraine n'ont pas respecté le délai de destruction de leurs stocks, en violation du traité. « *Il est inacceptable que les Etats-parties ne mettent pas en œuvre dans les délais impartis l'un des articles les plus importants du traité* », souligne Paul Vermeulen. *L'Observatoire des mines 2011* fait également état du nombre toujours trop élevé de nouvelles victimes des mines antipersonnel. En 2010, 4 191 victimes de mines et restes explosifs de guerre ont été identifiées.

Ces constatations sont d'autant plus regrettables qu'elles viennent entacher de bons résultats, effets combinés des efforts croissants des Etats parties et de la mobilisation de la société civile. La dépollution des terres contaminées atteint un niveau inégalé en 2010 : près de 460 km² ont été déminés et plus de 1,6 million de restes explosifs de guerre ont été détruits en un an. « *Ce sont autant d'armes qui ne feront pas de nouvelles victimes, une véritable ouverture sur l'avenir pour les milliers de civils qui vivaient sous leur menace quotidienne* », précise Paul Vermeulen.

Les fonds alloués à l'action contre les mines ont également connu une augmentation sensible en 2010 : 637 millions de dollars ont été octroyés par la communauté internationale et les pays affectés, 31 bailleurs internationaux ont financé à eux seuls 480 millions de dollars, soit une augmentation de 7% par rapport à l'année dernière. « *L'élimination rapide et systématique de tous les champs de mines nécessite la mobilisation accrue et sans faille de tous les états parties. 79 pays et territoires sont toujours pollués par ces armes*, souligne Paul Vermeulen. *Nous regrettons cependant que moins de 10% des fonds soient alloués à l'assistance aux victimes, qui restent largement les oubliées du traité* ». Plus de 500 000 survivants d'accident de mines ou restes explosifs de guerre ont besoin d'une assistance à vie et les quelques 43 millions alloués ne peuvent représenter une réponse suffisante à leurs besoins.

La 11^e Conférence des Etats parties au Traité d'Ottawa se tiendra du 28 novembre au 2 décembre à Phnom Penh au Cambodge, l'un des pays les plus minés au monde. Cette étape sera cruciale pour rappeler aux Etats leurs obligations, notamment en termes d'assistance aux victimes. Handicap International continuera de militer auprès des Etats pour qu'ils prennent pleinement en compte les réalités de terrains. Seul l'engagement à long terme avec des moyens à la hauteur peut libérer les communautés de la menace de ces armes barbares.

Plus d'informations sur : www.handicap-international.org

Contacts presse : Sophie Gaguin : +33 (0)4 26 68 76 47 / +33 (0)6 60 97 09 38 - sgaguin@handicap-international.fr

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des personnes vulnérables, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Handicap International s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays, et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, France, Luxembourg, Suisse, Royaume-Uni, USA) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du Prix Nobel de la paix 1997 et lauréate de Prix Conrad N. Hilton en 2011.

1 Le Rapport de l'Observatoire des mines est produit par plusieurs ONG dont Handicap International